

INFO-PARENTS

Année scolaire 2020-2021
Numéro 9

18 DÉCEMBRE 2020



6365, 1^{re} Avenue
Montréal (Québec), H1Y 3A9
514 596-5022 | stmarc@csgdm.qc.ca
st-marc.csgdm.gouv.qc.ca

DANS CE NUMÉRO

1. Mot de la direction
2. Communication avec l'école
3. Journées de travail à la maison du 4 au 8 janvier
4. Service de garde d'urgence
5. Cas de COVID pendant le congé
6. Voyages à l'étranger
7. Inscriptions pour 2021-2022
8. Rappel - Modifications au calendrier scolaire
9. Paniers de Noël

À la dernière page

Calendrier scolaire modifié



Mot de la direction

Par Sylvain Cléroux, Annie Maltais... et Martin Malo

Une dernière fois en 2020... Cette fois c'est vrai! Nous prenons quelques instants avant de partir pour le congé des fêtes pour vous donner quelques précisions en lien avec les annonces que le gouvernement a faites plus tôt cette semaine.

Aussi, vous avez été nombreux ces derniers jours à nous témoigner votre satisfaction et vos remerciements à l'égard de notre équipe. Sachez que nous sommes tous très touchés par ces marques d'appréciation. Nous vous en sommes très reconnaissants, comme nous sommes reconnaissants de votre belle collaboration et de la compréhension dont vous faites preuve depuis plusieurs mois. Merci à tous



2. Communication avec l'école

Du 4 au 8 janvier inclusivement, la presque totalité du personnel de l'école sera en télétravail. Ainsi, en cas de besoin, nous vous demandons de communiquer avec nous essentiellement par courriel au stmarc@csgdm.qc.ca. C'est le moyen le plus simple de vous assurer que votre message sera lu relativement rapidement et qu'un suivi vous sera assuré.

Pendant le congé des fêtes, nous consulterons notre boîte de courriels périodiquement, mais nous assurerons un suivi en cas d'urgence seulement. Les messages non urgents seront traités au retour du congé dans la semaine du 4 janvier.

3. Journées de travail à la maison du 4 au 8 janvier

Tout d'abord, la journée du 4 janvier demeure une journée pédagogique. Ainsi, il n'y aura aucun enseignement ou suivi à distance lors de cette journée.

Comme annoncé par le gouvernement, du 5 au 8 janvier, les élèves feront l'école à la maison, selon le même modèle que pour les 17 et 18 décembre. Pour ces journées, les enseignants fourniront quelques travaux aux élèves et assureront un lien pédagogique auprès d'eux. Concrètement, les élèves recevront un plan de travail au courant de la journée du 4 janvier. Ces quelques travaux seront à réaliser au courant de la semaine. Chaque jour, une rencontre de 45 minutes au préscolaire et au premier cycle et d'une heure aux 2^e et 3^e cycles se déroulera sur TEAMS avec son enseignant selon l'horaire suivant :

- 8h15 : 1^{re} et 2^e année
- 9h00 : Préscolaire
- 9h45 : 3^e et 4^e année
- 10h45 : 5^e et 6^e année

Des capsules d'une trentaine de minutes seront également offertes par les spécialistes. Chaque élève recevra une invitation par jour selon l'horaire suivant :

- Préscolaire : mardi à 14h30
- 1^{re} et 2^e années : mardi à vendredi à 13h00
- 3^e et 4 années : mardi à vendredi à 13h45
- 5^e/6^e année : mardi à vendredi à 14h30
- anglais intensif : mercredi, jeudi et vendredi à 14h30

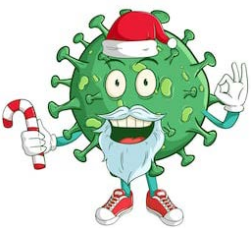
De plus, les enseignants demeureront disponibles pendant la journée. Ils répondront à leur courriel et offriront du soutien au besoin.

Nous nous attendons à ce que les élèves réalisent toutes les activités qui seront transmises dans le plan de travail et qu'ils soient présents aux rencontres avec leur enseignant, à moins d'empêchements majeurs. Enfin, comme pour les 17 et 18 décembre, il n'y aura pas de prêt massif de matériel informatique aux familles puisque le nombre de contacts en ligne sera limité. Si pour cette raison ou une autre, votre enfant ne pourra pas être rejoint lors des rencontres TEAMS, nous vous invitons à le communiquer par courriel à son enseignant. Nous veillerons à ce qu'il ne soit pas pénalisé par la situation.

4. Service de garde d'urgence

Tout comme en décembre, les services de garde des écoles seront fermés lors des journées d'enseignement à la maison du 4 au 8 janvier. Par contre, un service de garde d'urgence sera offert par le gouvernement aux employés de certains services essentiels. La liste des emplois donnant droit aux services de garde d'urgence, les lieux de ces points de service et la procédure d'inscriptions sont disponibles sur le site quebec.ca. À titre indicatif, les deux services de garde d'urgence les plus près de notre école seront à l'école Saint-Barthélemy (pavillon Sagard) et à l'école Sainte-Bibiane.

5. Cas de COVID pendant le congé des fêtes



Comme indiqué dans l'infolettre que vous avez probablement reçue du CSSDM en début de semaine, si votre enfant est testé positif à la COVID-19, nous vous invitons à en informer l'école, idéalement par courriel au stmarc@csdm.qc.ca, ou en laissant un message sur la boîte vocale du secrétariat. En fonction de la date de déclaration des cas et des recommandations de la Santé publique, les opérations habituelles visant à informer les parents et le personnel pourront être réalisées. Au cours de cette période, nous demeurerons en contact avec les autorités de santé publique afin que nous puissions réagir rapidement concernant toute situation particulière en lien avec la pandémie.

6. Voyage à l'étranger

Pour les familles qui voyageront à l'étranger, nous insistons sur l'importance de respecter les deux semaines de quarantaine dès votre retour au Canada. Dans cette situation, l'enseignement à distance ne sera pas offert, les enseignants vont donc procéder de la même façon que lorsqu'un élève doit s'absenter de façon prolongée durant l'année. Si vous êtes dans cette situation et que le retour à l'école se fera après le 11 janvier, nous vous demandons de nous aviser par courriel.

7. Inscriptions pour 2021-2022

Une simple mention pour vous informer que les inscriptions pour 2021-2022 pour les nouveaux élèves ont été reportées à cause de la fermeture des écoles. Ainsi, elles se dérouleront du 13 au 29 janvier. Vous recevrez plus de détails à ce sujet dans l'Info-Parents de janvier.

8. Rappel – Modifications au calendrier scolaire

Nous vous rappelons que le calendrier scolaire a été modifié, afin d'y inclure les trois journées pédagogiques ajoutées par le ministre de l'Éducation pour l'année scolaire 2020-2021. Ainsi, les 18 janvier, 1^{er} avril et 4 juin sont maintenant des journées pédagogiques. Vous retrouverez ce nouveau calendrier à la dernière page de cette communication. Pour les trois journées pédagogiques ajoutées, les utilisateurs du service de garde qui ont déjà participé à au moins une journée pédagogique en 2020-2021 recevront les informations nécessaires pour s'y inscrire au besoin.

9. Paniers de Noël

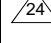
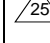
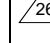
Nous prenons quelques instants pour remercier toute la belle communauté de l'école Saint-Marc pour sa grande générosité dans notre opération «Paniers de Noël». Grâce à vous, une dizaine de familles verront leur temps de fêtes égayé par votre générosité. Nous remercions également le IGA F. Chartrand qui a contribué à cette collecte en faisant don d'une grande quantité de nourriture. Enfin, nous voulons souligner l'implication de la belle équipe de bénévoles qui a su réaliser toute cette belle opération. Merci!

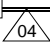

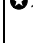
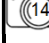
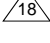


Joyeuses fêtes! Prenez bien soin de vous!

L'équipe de l'école Saint-Marc.


juillet 2020				
Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven
		01	02	03
06	07	08	09	10
13	14	15	16	17
20	21	22	23	24
27	28	29	30	31


août 2020				
Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven
03	04	05	06	07
10	11	12	13	14
17	18	19	20	21
 24	 25	 26	27	28
31				

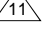
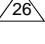
septembre 2020				
Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven
	01	02	03	 04
 07	08	09	 10	11
 14	15	16	17	 18
21	22	23	24	25
28	29	30		



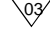
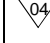

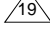
octobre 2020				
Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven
			01	 02
05	06	07	08	09 ^c
 12	13	 14	15	16
19	20	21	22	23
26	27	28	29	30

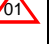
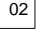

novembre 2020				
Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven
02	 03	04	05	06
09	10	11	12	13
16	17	18	19	20
23	24	25	26	 27
30				

décembre 2020				
Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven
	01	02	03	04
 07	08	09	10	11
14	15	16	17	18
 21	 22	 23	 24	 25
 28	 29	 30	 31	

janvier 2021				
Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven
				 01
 04	05	06	07	08
11	12	13	14	15
 18	19	 20	21	22 ^B
25	26	 27	28	29


février 2021				
Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven
01	02	03	04	05
08	09	10	 11	12
15	16	17	18	19
22	23	24	25	 26


mars 2021				
Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven
 01	 02	 03	 04	 05
08	09	10	11	12
15	16	17	18	 19
22	23	24	25	26
29	30	31		

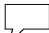
avril 2021				
Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven
			 01	 02
 05	06	07	08	09
12	13	14	15	16
19	20	21	22	23
26	27	28	29	30


mai 2021				
Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven
03	04	05	06	07
10	11	12	 13	14
17	18	19	20	21
 24	25	26	27	28
31				

juin 2021				
Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven
	01	02	03	 04
07	08	09	10	11
14	 15	16	17	18
21	22	 23	 24	 25
 28	29	30		


 Congé – jour férié


 Congé mobile pour les enseignants et pour les élèves


 Rencontres Parents - Enseignants

 Fermeture de la Commission scolaire de Montréal

- 26 août: préscolaire et 1er cycle
- 3 septembre: 3e à 6e année
- 25 novembre: 3e à 6e année
- 26 novembre: préscolaire à 2e année
- 8 au 26 février : Sur rendez-vous - élèves ciblés

 Journée pédagogique - Congé pour les élèves / travail pour les enseignants

 Assemblée générale des parents (10 septembre)

 Semaine de relâche

^c Remise de la première communication (par courriel)

^B Remise du bulletin (par courriel)

Journées de travail à la maison

 LU Horaire du lundi

 VE Horaire du vendredi

Annulation des cours - Situation particulière

Au 1er événement: le 23 juin 2021 devient un jour de classe
 Au 2e événement: le 15 juin 2021 devient un jour de classe
 Au 3e événement: le 13 mai 2021 devient un jour de classe


 Début et fin des étapes

 Photo (semaine)